

Vu l'arrêté préfectoral du 7 juin 2002 portant autorisation d'exploiter une installation classée au profit de la SA ACIERS ET ENERGIES du TARN ;

Vu la demande de la SA ACIERS et ENERGIES du TARN de transfert de l'autorisation d'exploiter d'une activité classée sous la rubrique 286 (classable sous la rubrique 2713), au profit de la société ATOUT FER ;

Vu le rapport et les propositions de l'inspecteur des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en date du 4 avril 2013 ;

Vu l'avis favorable émis par les membres du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques dans sa séance du 17 avril 2013 ;

Considérant que la demande de transfert d'activité nécessite de mettre à jour le tableau de nomenclature des activités de la SA ACIERS et ENERGIES du TARN.

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Tarn,

ARRETE

Article 1^{er}

Le tableau de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 7 juin 2002 est remplacé par le tableau suivant :

| ACTIVITE | RUBRIQUE | SEUIL (A ou D) | CAPACITE | REGIME |
|--|----------|---|--|--------|
| Travail mécanique des métaux et alliages | 2560.1 | La puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation est : > 500 kW : A 50 kW < 500 kW : D | 4858 kW | A |
| Stockage d'oxygène liquide | 1220.3 | Emploi et stockage d'oxygène Q > 2000 T : AS 200 T < Q < 2000 T : A 2 T < Q < 200 T : D | 14,3 T | D |
| Installation combustion | 2910.A.2 | Installation de combustion, consommant seul ou en mélange, des gaz de pétroles liquéfiés, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds ou de la biomasse... | Four à longerons (brûleurs) 7,65 MW | D |

